



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Déplacement d'Étienne GUYOT dans l'arrondissement de Libourne

Ce vendredi 19 janvier, le préfet **Étienne GUYOT** s'est rendu dans l'arrondissement de Libourne, pour un déplacement dédié à l'**aménagement du territoire**, en présence du Directeur régional Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires **Patrick MARTINEZ**, de la préfète déléguée pour l'égalité des chances **Lydia GUIROUS** et du sous-préfet **Matthieu DOLIGEZ**. Ce déplacement a été l'occasion d'échanger avec les élus sur les actions engagées, les grands enjeux du territoire et les dispositifs d'accompagnement portés par l'État.

Sommaire

1. Échange avec les maires des communes bénéficiant de programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : Action cœur de ville, Petites villes de demain, Villages d'Avenir
2. Projet de marché temporaire de Libourne suite à l'incendie du marché couvert
3. Projet de renouvellement urbain de Castillon-La-Bataille dans le cadre du programme Petites Villes de Demain
4. Projet Village d'avenir de Saint-Émilion et signature de la convention pour la rénovation de l'éclairage public avec le SDEEG
5. Visite du logis de Malet

1 – Échange avec les maires des communes bénéficiant de programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : Action cœur de ville, Petites villes de demain, Villages d'Avenir

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, le **programme Villages d'avenir** vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'Avenir complète ainsi l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain déjà déployés sur le territoire.

Dans l'arrondissement de Libourne, **4 communes sont labellisées** :

- **Saint-Emilion**, commune qui connaît une forte attractivité touristique, avec un projet axé sur l'accessibilité, les mobilités, le stationnement, et sur la reconquête démographique et l'attractivité démographique du bourg ;
- **Guîtres**, commune bénéficiant d'un fort potentiel patrimonial qui porte un projet de rénovation de l'habitat et d'attractivité commerciale ;
- **Saint-Quentin-de-Baron**, avec des enjeux d'aménagement, d'accès au bourg, de développement des services et des commerces ;
- **Vérac**, qui porte un projet de rénovation de son centre-bourg, de l'école et de création d'un espace culturel.

Cette rencontre a permis de dresser un bilan et d'établir les perspectives du **programme Action Cœur de Ville (ACV), engagé sur la ville de Libourne depuis 2018**.

Depuis la signature de la convention ACV, l'État a accompagné la collectivité en engageant plus de 10M€ pour :

- la mise aux normes de l'assainissement ;
- l'aménagement des quais et berges ;
- la réalisation du centre aquatique intercommunal de la Calinésie ;
- l'aménagement de la place Joffre ;
- la restauration de l'église Saint-Jean ;
- la rénovation du pont Beauséjour ;
- des opérations de recyclage foncier.

Depuis 2018, la Banque des territoires accompagne elle aussi la ville de Libourne dans le cadre de la démarche Action cœur de ville. Ses financements en soutien aux études d'ingénierie s'élèvent à 690 000 €, notamment sur des projets de renouvellement urbain, d'aménagement, de relance du commerce ou encore de reconversion de sites.

Elle a contribué en financement via son offre de prêt à hauteur de 11,7 millions d'euros notamment pour la rénovation de réseaux d'assainissement, du pont Beauséjour ou le financement du centre aquatique de la Calinésie.

Sur les années à venir, l'État poursuivra son engagement, en accompagnant notamment le **réaménagement du quartier de la gare et la création du Pôle d'Échanges Multimodal à hauteur de 5 M€**. La Banque des Territoires propose un accompagnement sur-mesure à la ville de Libourne et à la Communauté d'Agglomération du Libournais via une convention spécifique, afin d'anticiper les incidences de la création du Pôle d'Échange Multimodal de Libourne et du déploiement du RER métropolitain sur l'ensemble du quartier de la gare.

Seront notamment pris en compte la mobilité et le stationnement, le développement résidentiel, économique et commercial, ou encore la maîtrise et la mise en valeur du foncier stratégique. Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) doit notamment conduire à réaménager le parvis de la gare ainsi qu'à mettre en cohérence et en accessibilité une offre multimodale autour du train (bus, vélos en libre-service et voies cyclables, marche à pied depuis ou vers le centre-ville mais également les quartiers périphériques...). Il a également vocation à s'articuler autour du projet de RER métropolitain qui permettra de renforcer le cadencement des trains entre Libourne et Bordeaux ainsi qu'entre Libourne et Arcachon.

À travers cette convention, la Banque des Territoires mobilisera ses moyens d'intervention en ingénierie, en prêt et en investissement pour :

- Analyser les impacts du PEM et du RER métropolitain sur le quartier de la gare, en matière d'évolution des flux de mobilité et de besoin de stationnement ;
- Définir la programmation immobilière à développer et maîtriser pour assurer le développement du quartier gare ;
- Étudier la faisabilité sur le montage d'opérations immobilières structurantes Cette étude se réalise également dans le contexte de l'arrivée à partir de 2024 d'une unité de sécurité civile à Libourne, qui se positionnera dans l'ancienne école des sous-officiers de gendarmerie, située dans le périmètre de la gare.

2 – Projet de marché temporaire de Libourne et échange avec les commerçants suite à l'incendie du marché couvert

Le marché couvert de Libourne a subi un **incendie d'origine accidentelle** qui l'a totalement détruit dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 2023. Ce bâtiment, très récemment rénové en façade, est situé au cœur de la bastide et est contigu au marché de plein air. La halle de Libourne accueillait en son sein 16 commerçants, 5 jours par semaine.

Afin de garantir la continuité de l'activité des commerçants et d'éviter la fuite des activités commerciales hors du centre-ville, Philippe BUISSON, maire de Libourne a souhaité permettre aux commerçants impactés par l'incendie de bénéficier de **lieux d'accueil temporaires pour leurs commerces**, dans l'attente de la reconstruction du marché.

Le préfet Étienne GUYOT a annoncé une aide de 407 000 € de l'État (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)) pour accompagner la collectivité dans cette démarche, et ainsi préserver la dynamique de reconquête du centre-ville mise en œuvre dans le cadre du programme ACV, dont le développement du commerce en centre-ville constitue un axe majeur.

3 – Projet de renouvellement urbain de Castillon-La-Bataille dans le cadre du programme Petites Villes de Demain

La commune de Castillon-la-Bataille a signé une **opération de revitalisation du territoire avec l'État et les partenaires le 30 juillet 2019**. Le projet urbain s'articule autour de 4 axes :

La ville vivante et habitée	<ul style="list-style-type: none"> • lutte contre l'habitat indigne • adaptation de l'offre existante à la demande • construction des conditions d'une offre renouvelée
La ville accueillante	<ul style="list-style-type: none"> • inviter en centre-ville • retrouver la qualité résidentielle

	<ul style="list-style-type: none"> • faire de la place à la nature
La ville active	<ul style="list-style-type: none"> • relégitimer le centre marchand • redynamiser la pratique commerçante et l'initiative économique • réinventer son approche touristique
La ville en commun	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer le caractère de territoire solidaire • assumer son caractère et son identité

Depuis l'adhésion au programme Petites Villes de Demain en 2019, **l'État a investi 1,5 M€** pour accompagner la collectivité dans :

- des opérations de recyclage foncier (restructuration d'îlots dégradés, relocalisation de commerces et création d'espaces publics) ;
- l'accès aux services publics (extension de la Maison France Services, travaux dans les écoles, réhabilitation du siège de la communauté de commune et de la mairie) ;
- les loisirs et la vie associative (aménagement du terrain Lach, travaux dans la maison des associations, aménagement d'une plage de baignade) ;
- la création d'espaces culturels (Micro-folie).

La Banque des Territoires accompagne la ville depuis le début de ses réflexions sur la revitalisation de son centre-bourg. Elle a contribué, à hauteur de **94 000 €** au financement des études notamment relatives à :

- l'accompagnement dans la définition de projets commerciaux innovants en faveur du centre-ville ;
- des solutions numériques ;
- la mobilité en centre-ville ;
- au financement d'un manager de commerce.

La Banque des territoires est pleinement investie dans le soutien et le suivi de l'ambition de revitalisation de la commune et met à disposition du territoire et dans le cadre de la concession d'aménagement ses moyens de financement en prêt et en investissement.

4 – Projet Village d'avenir de Saint-Émilion et signature de la convention pour la rénovation de l'éclairage public avec le SDEEG

Bernard LAURET, maire de Saint-Émilion et président de l'association des maires de Gironde, a présenté le **projet Village d'Avenir** de la commune. La Banque des Territoires se mobilisera au travers de son service Rural Consult afin d'accompagner la commune dans la structuration de son projet de territoire en lui apportant des conseils juridiques et financiers.

La commune de Saint-Émilion est confrontée à une double problématique : classée au patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses paysages, elle accueille plus d'un million de visiteurs par an. Cet afflux important de touristes génère des difficultés de stationnement et de cheminements, notamment depuis la gare. L'accompagnement en ingénierie, proposé par le programme, visera donc à proposer un **projet autour du stationnement associé à des cheminements doux vers la cité.**

Parallèlement, la commune connaît depuis plusieurs années une baisse de la démographie dans son centre historique. Le projet portera donc également sur **l'attractivité vis-à-vis de la population sédentaire**, à travers les thématiques de l'habitat, du logement, des services et des mobilités.

Enfin, une convention a été signée avec le SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde) pour le **remplacement de l'ensemble des points lumineux**, des commandes et des horloges de la commune. Cette rénovation permettra de réduire la consommation énergétique de la commune et de diminuer les dépenses de fonctionnement d'environ 75 000 € par an. Au total, **560 000 € seront investis, dont 40 % pris en charge par l'État au titre du fonds vert.**

La Banque des Territoires soutient financièrement le SDEEG pour accélérer le renouvellement de l'éclairage public. Le coût de l'éclairage public représente 37% de la facture d'électricité des communes girondines. Dans un contexte particulièrement difficile d'explosion des coûts de l'énergie et d'urgence climatique, les collectivités recherchent des solutions pour mettre en œuvre un plan d'économies et de maîtrise énergétique.

Face à ce constat, le SDEEG s'inscrit dans une démarche visant une diminution importante des coûts pour les collectivités de Gironde. Le syndicat entretient et exploite le réseau d'éclairage public et réalise des travaux pour 392 communes du département.

La Banque des Territoires soutient cette initiative et a proposé au SDEEG un financement Intracting sous la forme d'une avance remboursable de 9 millions d'euros sur une durée de 11 ans signée en mars 2023. Cependant, les demandes ont continué d'affluer de la part des communes. En réponse, la Banque des Territoires a engagé le 22 décembre dernier une enveloppe de 2M€ supplémentaires visant notamment le financement des travaux de rénovation énergétique des 600 points lumineux de la commune de Saint-Emilion. La convention d'intracting a été signée par Patrick MARTINEZ, directeur régional de la Banque des Territoires et Xavier PINTAT, président du SDEEG, ce vendredi 19 janvier 2024.

5 – Visite du logis de Malet

Situé au cœur du site patrimonial remarquable de Saint-Émilion, le logis de Malet est **inscrit en totalité au titre des Monuments historiques** depuis 2012.

La demeure, qui pourrait dater du XIIe siècle, tient son nom de la famille propriétaire au XIXe siècle. À l'origine maison d'habitation, ce bâtiment transformé en école après la Révolution a fait l'objet en 2019 d'un concours d'architecte pour devenir un **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.**

Cet espace permettra de présenter aux visiteurs le **patrimoine du territoire**, et d'accueillir les **collections de l'ancien musée.**

Ce projet de restauration et de rénovation a été **financé à hauteur de près de 1M€ par l'État** (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) + crédits de la Direction régionale des Affaires culturelles).

Interventions de la Banque des territoires dans les programmes de l'ANCT

Action Cœur de ville : Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires Groupe Caisse des Dépôts poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

Petites villes de demain : La Banque des Territoires mobilise sur le plan national 300 M€ dont 100 M€ d'investissement dans les projets locaux et 200 M€ de crédits d'ingénierie pour aider à la structuration et au démarrage des projets dans les petites villes lauréates du dispositif. Elle participe au financement des postes de chefs de projets, cofinance des études stratégiques et pré-opérationnelles et mobilise ses propres marchés à bons de commande pour réaliser à sa charge certaines études ou soutien en ingénierie que le programme justifie. Enfin, elle met à disposition de ces territoires ses offres de financement en prêts et investissements.

Village d'avenir : la Banque des Territoires renforce son impact sur les territoires ruraux, grâce à des actions concrètes, déclinées selon 10 axes d'intervention dédiées à la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale. Elle met notamment à disposition de ces territoires son service de renseignements juridiques et financiers : [Rural Consult](#).